

La vélostation de l'agglomération de Delémont inaugurée

Après plus de 10 ans de réflexion et d'études, une des premières mesures du projet d'agglomération de Delémont est réalisée. La vélostation a ouvert ses portes le 20 janvier et offre désormais plus de 100 places de stationnement pour vélos surveillées ainsi que divers autres services proposés par Caritas Jura. Simultanément, le Canton publie, en collaboration avec les communes concernées, le premier Guide de mobilité de l'agglomération de Delémont.

Présentée conjointement au projet de gare routière, la réalisation de la vélostation a été plébiscitée le 11 mars 2012 par la population delémontaine par 70% des votants. En juin 2012, mars 2013 et enfin septembre 2013, l'assemblée de l'Agglomération, le Parlement jurassien ont respectivement accepté de cofinancer avec la Confédération (celle-ci à hauteur de 40%) le projet de vélostation, qui s'inscrit dans le cadre d'une étroite collaboration entre tous les échelons institutionnels concernés.

Concept

Le projet de vélostation à Delémont s'inscrit dans le cadre de la vision globale du pôle de développement de la Gare CFF et poursuit des objectifs reprenant les trois facettes du développement durable, à savoir: le développement de l'éco-mobilité; un partenariat avec une organisation d'intégration sociale et professionnelle; de nouveaux services à la population.

La vélostation, qui est surveillée, a été aménagée à l'emplacement de l'ancien parking gratuit. Le stationnement gratuit, mais non surveillé, est toutefois toujours possible sur une surface de 345 m² répartie à la sortie sud



VÉLOSTATION
Gare CFF de Delémont
du 20 janvier 2014




du passage sous-voies et à l'ouest de la Gare CFF. L'accès à la vélostation – pour cycles et piétons à l'est, pour piétons uniquement à l'ouest – s'effectue par des portes automatiques coulissantes. Le pavillon chauffé, de 20 m², est construit en béton, isolé, et équipé de généreuses baies vitrées coulissantes qui permettent un accueil chaleureux de la clientèle.

Structure et organisation

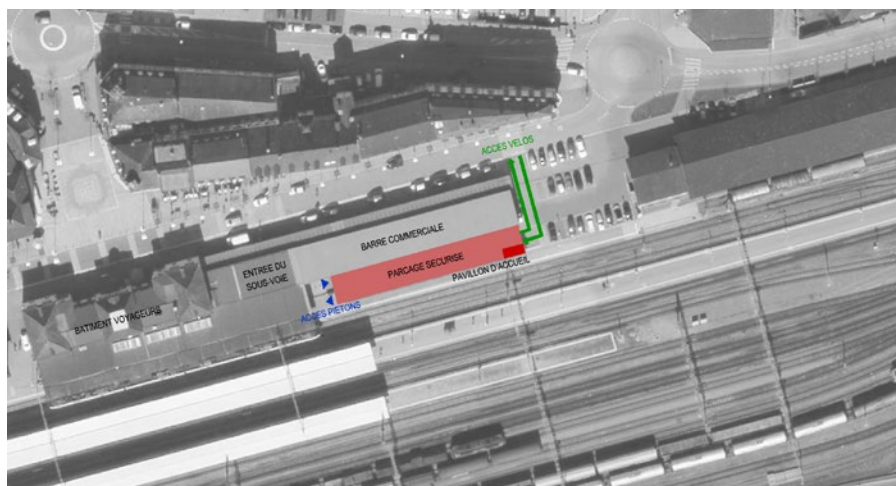
Dans le cadre des projets de vélostation déjà réalisés en Suisse (Berthoud – un modèle exemplaire –, Bienne, Yverdon, Langenthal,

Liestal, Bâle, Berne, etc.), des partenariats particulièrement intéressants ont été mis en place, notamment avec des milieux œuvrant dans le domaine social, en particulier Caritas. On s'en est ainsi inspiré à Delémont, où l'Agglomération de Delémont définit les principes et le budget d'exploitation et en délègue par convention la mise en œuvre à la Ville de Delémont. L'exploitant est mandaté par la Ville pour la gestion de la vélostation sur la base d'un contrat de prestations. Ce mandat a été confié à Caritas Jura, par son secteur «environnement et mobilité» de son

département insertion Propul's, qui assume tous les services proposés dans la vélostation (accueil, vente des abonnements, surveillance, entretien, etc.). Ces personnes aux profils variés exécutent également quelques prestations d'entretien de l'espace public à la Gare CFF et dans ses alentours.

Un groupe de pilotage encadre régulièrement le projet afin de décider de ses orientations stratégiques. Il est présidé par le Département communal des Affaires sociales, de la Jeunesse, des Ecoles et du Logement, et il est composé de représentants du Syndicat d'agglomération, de Caritas Jura, des services communaux concernés, de Pro Vélo Jura et de l'ATE.

Du point de vue des frais d'exploitation, un budget prévisionnel a été établi qui doit permettre, après quelques années, d'assurer l'autofinancement de l'installation.



Services et accès

Dans sa configuration à l'ouverture, la vélostation peut accueillir 109 vélos, dont la moitié sur des supports à deux étages facilement maniables. Ces places de stationnement sont sûres, de qualité élevée, avantageusement localisées, confortables d'accès, à des tarifs abordables. Des casiers verrouillables

permettent aux utilisateurs de ranger leurs casques et autres affaires personnelles, ainsi que de recharger les batteries des vélos électriques. Des emplacements sont prévus pour les vélos spéciaux, avec remorque par exemple, et pour l'entretien des vélos (nettoyage, gonflage, petites réparations).

A plus long terme et si la demande se vérifie, la capacité de la vélostation dans son volume actuel pourra être étendue à 250 places de stationnement, avec des services complémentaires.

Le personnel de Caritas est présent et les portes ouvertes du lundi au vendredi de **7h45-11h45 et de 12h45-16h45**. Durant ces horaires, tout renseignement peut également être obtenu au tél. gratuit **0800 644 644**. En dehors de ces horaires, la vélostation est accessible 24h/24 et 7j/7 grâce à un système d'accès automatique. Les cartes d'accès unique, d'abonnement mensuel ou annuel (voir l'illustration) peuvent être obtenues sur place durant les heures d'ouvertures ou sur la plateforme internet **www.youticket.ch**.

Service UETP, Ville de Delémont



Photos: Pierre Montavon

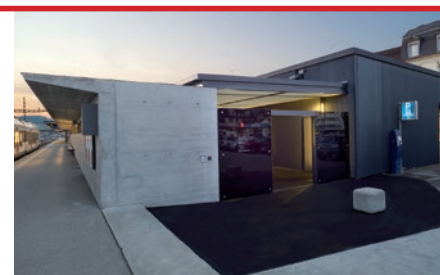
LES TARIFS

| | |
|-----------------------|-------|
| Abonnement annuel | 150.- |
| Abonnement mensuel | 15.- |
| Entrées individuelles | 2.- |
| Dépôt pour carte | 5.- |

Des **casiers** peuvent être loués par les usagers de la vélostation, sur demande auprès du personnel d'exploitation.

Les tarifs sont les suivants:

| | Prix / jour | Prix / mois | Prix / année |
|--------|-------------|-------------|--------------|
| Petits | 1.- | 10.- | 100.- |
| Grands | 1.50 | 15.- | 150.- |



«GUIDE MOBILITÉ DE L'AGGLOMÉRATION DE DELÉMONT»

Choisir sa mobilité au quotidien

«Les vélos en libre-service, combien ça coûte? Y a-t-il des véhicules Mobility dans l'agglomération? Où puis-je me renseigner sur les horaires de bus? Combien de temps me faut-il à pied pour rejoindre la piscine depuis la gare?» Telles sont les questions que les citoyens peuvent se poser quotidiennement au sujet de leurs déplacements au sein de l'agglomération de Delémont. Ce tout premier «Guide mobilité» entend y répondre et orienter l'utilisateur sur les possibilités qui s'offrent à lui.

Par **Anouk LEIPPERT DER STEPANIAN**, Service du développement territorial

Fruit d'un travail entre l'ATE, CarPostal, Pro-Velo, l'agglomération de Delémont et le Canton du Jura, le «Guide mobilité» a pour but de recenser sur un même support toutes les offres en matière de mobilité disponibles au sein de l'agglomération. En effet, depuis un certain nombre d'années, un accent est mis sur le développement de solutions alternatives à l'usage des voitures individuelles, que cela soit par l'augmentation de l'offre en transports publics ou par la promotion des modes de déplacements dits de «mobilité douce».

La Gare de Delémont: pivot central

Le développement de la Gare de Delémont durant ces dernières années permet d'offrir aujourd'hui un véritable pôle multimodal aux habitants de l'agglomération. La gare représente le cœur du réseau de mobilité de l'agglomération. Elle entend être le lieu de connexion entre les différents moyens de déplacement.

Le guide mobilité met ainsi en évidence les efforts déployés par les pouvoirs publics afin d'améliorer continuellement l'offre et de proposer un service de qualité en matière de mobilité à la population.

Pour une mobilité éclairée

Il était temps de regrouper toutes les informations et d'offrir ainsi un guide pratique à l'attention des habitants de l'agglomération. Décliné par mode de transports, ce guide gratuit permet à l'utilisateur de s'informer en un

clin d'œil sur les différentes possibilités qui lui sont offertes. Des liens et des adresses utiles sont répertoriés afin d'orienter de manière efficace le lecteur. Des cartes interactives avec temps de parcours à pied ou à vélo permettent par exemple d'apprécier les distances entre différents points d'intérêt.

L'objectif est donc de permettre à chacun de choisir les modes de déplacement qui conviennent le mieux à ses besoins. Il peut ainsi combiner et les adapter ceux-ci à volonté. Avec le «Guide mobilité», le lecteur tient entre ses mains une véritable boîte à outils pour ses déplacements quotidiens au sein de l'agglomération.

L'ouvrage est disponible aux secrétariats des communes de l'agglomération, à l'Office du tourisme de Delémont ainsi qu'auprès de CarPostal à Delémont. Des exemplaires peuvent être commandés gratuitement au Service du développement territorial (tél. 032 420 53 90). Il est également téléchargeable en format pdf sur les sites internet des différents partenaires. La version internet permet d'activer les nombreux liens.





Châtillon

Histoire

La première mention date de 1148, sous le nom latinisé de Chastellum, dans un acte de confirmation des possessions de l'abbaye de Moutier-Grandval par le pape Eugène III. Le village faisait partie de la prévôté de Moutier-Grandval. A l'origine, le village était essentiellement agricole et principalement constitué par une rue unique, entourée de fermes, de greniers et de fontaines. Depuis les années 1970, la construction de maisons individuelles a donné au village un aspect plus résidentiel. Et depuis une dizaine d'années, quelques petits immeubles offrent des logements en location. Il compte aujourd'hui 450 habitants.

Géographie

Le village se situe à environ 520 m d'altitude alors que le point culminant de la commune est à 1118 m, à la frontière cantonale. La commune de Châtillon est riveraine de sept communes : Rossemaison, Courtételle, Haute-Sorne (Soulece), Moutier, Roches, Vellerat et Courrendlin. La commune est bordée au nord par la colline du Montchaibeux et au sud par la montagne de Moutier.

Les terres au nord de village sont dédiées à la culture alors que celles au sud sont constituées de pâturages et de forêts. La superficie de la commune est d'environ 520 hectares.

Châtillon est très bien situé, à seulement 5 km du centre de Delémont (15 min en transports publics) et à 3 km de Courrendlin et de Courtételle.

Ecoles

Le village dispose d'une école primaire comprenant quatre classes à deux degrés et d'une halle de gymnastique. Elle accueille plus de cinquante élèves. Pour l'école secondaire, les élèves sont transportés à Courrendlin par un minibus.

Bourgeoisie

Le village compte une corporation de droit public, la commune bourgeoise qui possède toutes les terres

situées au sud du village, soit les pâturages et les forêts. Les familles bourgeoises sont: Chalverat, Comte, Cortat et Seuret.

Economie

Outre les huit exploitations agricoles, le village compte plusieurs entreprises artisanales: deux entreprises de maçonnerie, une menuiserie, une entreprise d'installation sanitaire, un atelier mécanique, une entreprise forestière et une brasserie.

Les caquiats

Du Vendredi Saint au dimanche pascal, les cloches de la chapelle sont muettes. Durant ces trois jours, elles sont remplacées par les enfants, qui, réunis en cortège, parquent dans tout le village en actionnant des crécelles et des caquiats. Le caquiat est un instrument en bois muni d'un manche, d'une planche et d'un marteau mobile. En actionnant l'instrument, on fait aller et venir le marteau sur la planche, ce qui crée le bruit désiré. Le samedi matin, les enfants vont de porte à porte «pêtrer» une pièce de monnaie.

Le Chêne des bosses

Sur le territoire du village se situe un très vieux chêne, appelé chêne des bosses, il doit son nom à son vieux tronc très tourmenté fait de bosses et de renflements. Une autre hypothèse dit que le nom viendrait du pâturage sur lequel se situe le chêne, pâturage qui comprend de nombreux creux et bosses. C'est le plus grand et le plus vieux chêne pédonculé d'Europe.

Il faut huit à neuf hommes bras étendus pour en faire le

tour, il a une circonférence de 8,4 mètres. Son âge est difficile à déterminer, mais certains disent qu'il a plus de 1'000 ans. Il doit probablement sa longévité à sa situation dans un creux qui le met à l'abri des courants, tout en lui laissant une lumière favorable. Un sentier didactique permet d'y accéder aisément.

Le pâturage sur lequel il est situé contient d'autres magnifiques chênes, c'est pourquoi une légende est née, qui dit que chaque fois qu'un jeune homme épousait une fille du village, il devait planter un chêne la première nuit de noces.

La chapelle

Le village dispose d'une chapelle datant de 1817. Elle a été agrandie et rénovée en 1985.

Les vitraux sont du chanoine Voirol et la chapelle abrite depuis 1992 les tableaux de l'artiste jurassien André Bréchet. L'œuvre du peintre jurassien décédé en 1993 se compose de 11 tableaux, un Christ et un tabernacle. Les tableaux sont figuratifs, ils représentent des scènes de la vie du Christ et de Marie.

Sociétés

Notre village connaît une riche activité sociale grâce à l'engagement des membres des neuf sociétés locales : gymnastique, embellissement, tir, chant, ski club, parents d'élèves, clique, théâtre et jeunesse. Leur diversité permet à chacun de trouver celle(s) qui lui convient. Ces sociétés organisent chaque année la fête du village.

Projets

Un projet de construction de deux petits locaux au centre du village démarrera ce printemps. Ainsi, notre commune comptera prochainement 14 logements supplémentaires destinés à la location.

Le plan d'aménagement local est en cours de révision dans le but de créer une nouvelle zone à bâtir. Parallèlement, une étude pour la rénovation de la traversée du village touche à sa fin et une étude pour la rénovation du bâtiment scolaire est en cours.

